



Mission régionale d'autorité environnementale
Pays de la Loire

**Journée Commissaires Enquêteurs PdL
du 11/04/24**

Daniel FAUVRE
Président de la MRAe Pays de la Loire

Bilan d'activité 2023

Evolutions réglementaires

Les attendus de la MRAe

Vous écouter ...

Bilan d'activité 2023

Plans programmes

- 29 décisions (0 % soumis), 90 avis conformes (18 % soumis)
- 54 saisines pour avis, 39 avis exprimés (28 % tacites en hausse)
- Principaux objets = évolutions DU, 28 PLU et 17 PLUi

Projets

- 132 saisines (+38%), 101 avis exprimés (+58%), 23 % tacites en baisse
- Principaux objets = 1/3 EnR, gros 1/3 urbains et infras, 1/4 entreprises

Décisions K/K projets

- Progression du flux autour de 540 dossiers, 13 % soumis
- principaux objets = forages et premiers boisements

Évolutions réglementaires

Abandon transfert aux AE de l'examen des K/K projets

- En PdL, volume annuel d'environ 500 dossiers, soumission d'environ 13 %

Procédure d'instruction « Industrie Verte »

- Parallélisation intégrale instruction/consultation services/consultation public/avis AE
- Consultation public hybride = PPVE avec comm. enquêteur et 2 réunions publiques T0+15j et Tf-15j – 3 semaines pour rapport CE
- Avis AE 1 mois avant fin consultation. Mémoire en réponse MOa plus obligatoire pendant consultation, mais doit être publié.
- **Enjeux majeurs de la recevabilité des dossiers et formation des parties**
- Mise en œuvre octobre 2024

Les attendus de la MRAe PdL

- **Visibilité le plus en amont possible**
- **4 premiers sujets :**
 - Centrales photovoltaïques au sol
 - Parcs éoliens
 - PCAET
 - Formes urbaines et paysages
- **Relecture par les commissaires enquêteurs**

A vous la parole ...

en vous remerciant de votre attention